

RESUME DU PROSPECTUS

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'éléments, qui sont présentés en sections A à E, numérotées de A.1 à E.7 (les "**Eléments**").

Ce Résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Puisque certains Eléments n'ont pas à être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Elément donné qui doit figurer dans le présent Résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Elément concerné figure dans le Résumé avec la mention "Sans objet".

A. INTRODUCTION ET AVERTISSEMENTS

A.1	Avertissement	<p>Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base.</p> <p>Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif de l'ensemble du Prospectus de Base par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats Membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus de Base avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>UniCredit Bank AG ("UniCredit Bank", l'"Emetteur" ou "HVB"), Arabellastraße 12, 81925 Munich, en tant qu'Emetteur peut être tenu responsable en ce qui concerne le Résumé et toute traduction de celui-ci, ainsi que toutes personnes ayant participé à la constitution du Résumé, mais uniquement si le contenu du Résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base, ou s'il ne fournit pas, à la lecture des autres parties du Prospectus de Base, l'ensemble des informations clés.</p>
A.2	Consentement à l'utilisation du prospectus de base	<p>[Sous réserve des paragraphes suivants, l'Emetteur donne son consentement [général] [individuel] à l'utilisation du Prospectus de Base, pour toute revente ultérieure ou placement final des Titres par des intermédiaires financiers.]</p> <p>[Sans objet. L'Emetteur ne donne pas son consentement à l'utilisation du Prospectus de Base pour toute revente ultérieure ou placement final des Titres par des intermédiaires financiers.]</p>
	Indication de la période d'offre	<p>[Une revente ou un placement final des Titres par des intermédiaires financiers peut être réalisé(e) et le consentement à l'usage du Prospectus de Base est donné [pour la période d'offre des Titres suivante: [<i>Indiquer la période d'offre pour laquelle le consentement est donné</i>]] [pendant la durée de validité du Prospectus de Base].]</p> <p>[Sans objet. Aucun consentement n'est donné.]</p>
	Autres conditions attachées au consentement	<p>[Le consentement de l'Emetteur à l'utilisation du Prospectus de Base est soumis à la condition que chaque intermédiaire financier respecte les restrictions à la vente applicables ainsi que les modalités de l'offre.]</p> <p>[De plus, le consentement de l'Emetteur à l'utilisation du Prospectus de</p>

		Base est soumis à la condition que l'intermédiaire financier faisant usage du Prospectus de Base s'engage lui-même à l'égard de ses clients à procéder de manière responsable à la distribution des Titres. Cet engagement prend la forme d'une publication de l'intermédiaire financier sur son site internet précisant que le prospectus est utilisé avec le consentement de l'Emetteur et sous réserve des conditions accompagnant ce consentement.] [Sans objet. Aucun consentement n'est donné.]
	Information sur les modalités de l'offre faite par un intermédiaire financier	[Les informations sur les modalités de l'offre faite par tout intermédiaire financier seront fournies au moment de l'offre par cet intermédiaire financier.] [Sans objet. Aucun consentement n'est donné.]

B. EMETTEUR

B.1	Raison sociale et nom commercial	La raison sociale de l'Emetteur est UniCredit Bank AG (ensemble avec ses filiales consolidées, le " Groupe HVB "). Le nom commercial est HypoVereinsbank.
B.2	Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine	UniCredit Bank, dont le siège social est situé Arabellastraße 12, 81925 Munich, a été constituée en Allemagne, immatriculée au Registre du Commerce du Tribunal de Première Instance de Munich (<i>Amtsgericht</i>) sous le numéro HRB 42148 et enregistrée comme une société de capitaux au titre des lois de la République Fédérale d'Allemagne.
B.4b	Tendance connue ayant des répercussions sur l'Emetteur et ses secteurs d'activité	La performance du Groupe HVB en 2019 dépend à nouveau de l'évolution à venir des marchés de capitaux et financiers et de l'économie réelle ainsi que des aléas subsistants en découlant. Dans ce contexte, le Groupe HVB revoit sa stratégie de manière régulière et ponctuelle et l'adoptera si nécessaire.
B.5	Groupe auquel appartient l'Emetteur et position de l'Emetteur au sein de ce groupe	UniCredit Bank est la société mère du Groupe HVB. Le Groupe HVB détient directement et indirectement des participations dans plusieurs sociétés. UniCredit Bank est une société apparentée à UniCredit S.p.A., Milan (" UniCredit S.p.A. ", et ensemble avec ses filiales consolidées, " UniCredit ") depuis novembre 2005, et constitue depuis cette date un sous-groupe important d'UniCredit. UniCredit S.p.A. détient directement 100% du capital d'UniCredit Bank.
B.9	Prévision ou estimation de bénéfice	Sans objet; aucune prévisions ou estimations de bénéfice ne sont préparées par l'Emetteur.
B.10	Réserves du rapport d'audit sur les informations financières	Sans objet; Deloitte GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, commissaires aux comptes (<i>Wirtschaftsprüfer</i>) d'UniCredit Bank, ont audité les comptes consolidés (<i>Konzernabschluss</i>) du Groupe HVB pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les comptes non consolidés (<i>Einzelabschluss</i>) d'UniCredit Bank pour l'exercice clos le

	historiques	31 décembre 2018 et ont rendu pour chacun des cas exercices une opinion d'audit sans réserve.		
B.12	Informations financières historiques sélectionnées	Chiffres Clés Consolidés au 31 décembre 2018		
		Indicateurs de performance clés	1/1/2018 – 31/12/2018*	1/1/2017 – 31/12/2017†
		Bénéfice net d'exploitation ¹⁾	1.414 m €	1.517 m €
		Bénéfice avant impôts	392 m €	1.597 m €
		Bénéfice consolidé	238 m €	1.336 m €
		Bénéfice par action	0,29 €	1,66 €
		Chiffres du bilan	31/12/2018	31/12/2017
		Total des actifs	286.688 m €	299.060 m €
		Capitaux propres	17.751 m €	18.874 m €
		Principaux ratios de fonds propres	31/12/2018	31/12/2017
		Fonds propres de base de catégorie 1	16.454 m € ²⁾	16.639 m € ³⁾
		Fonds propres de base (fonds propres de catégorie 1)	16.454 m € ²⁾	16.639 m € ³⁾
		Actifs pondérés en fonction des risques (incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel)	82.592 m €	78.711 m €
		Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 ⁴⁾	19,9% ²⁾	21,1% ³⁾
		Ratio de fonds propres de base (ratio de fonds propres de catégorie 1) ⁴⁾	19,9% ²⁾	21,1% ³⁾
	<p>* L'information financière indiquée dans la présente colonne est vérifiée et extraite des comptes consolidés du Groupe HVB pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.</p> <p>† L'information financière indiquée dans la présente colonne est vérifiée et extraite des comptes consolidés du Groupe HVB pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.</p> <p>¹⁾ Le bénéfice d'exploitation net provient des éléments de lignes de l'actif net, des dividendes et autres produits provenant des placements en actions, des commissions et commissions nets, des produits de négociation nets, des autres charges / produits nets, des coûts d'exploitation et des dépréciations nettes de prêts et provisions pour garanties et des engagements.</p> <p>²⁾ Conformément aux comptes consolidés du Groupe HVB pour l'exercice</p>			

		<p>clos au 31 décembre 2018 approuvés par le Conseil de Surveillance de UniCredit Bank AG</p> <p>³⁾ Conformément aux comptes consolidés du Groupe HVB pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 approuvés par le Conseil de Surveillance de UniCredit Bank AG</p> <p>⁴⁾ Calculé sur la base des actifs pondérés en fonction des risques, incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel.</p>																																										
		<p>Chiffres Clés au 30 juin 2019</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs de performance clés</th> <th>1/1/2019 – 30/06/2019</th> <th>1/1/2018 – 30/06/2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bénéfice net d'exploitation</td> <td>672 m €</td> <td>914 m €</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice avant impôts</td> <td>973 m €</td> <td>602 m €</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice consolidé</td> <td>603 m €</td> <td>262 m €</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice par action</td> <td>0,75 €</td> <td>0,33 €</td> </tr> <tr> <td>Chiffres du bilan</td> <td>30/06/2019</td> <td>30/06/2018</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs</td> <td>294.552 m €</td> <td>286.688 m €</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres</td> <td>17.608 m €</td> <td>17.751 m €</td> </tr> <tr> <td>Principaux ratios de fonds propres</td> <td>30/06/2019</td> <td>30/06/2018</td> </tr> <tr> <td>Fonds propres de base de catégorie 1¹⁾</td> <td>16.271 m €</td> <td>16.454 m €</td> </tr> <tr> <td>Fonds propres de base (fonds propres de catégorie 1)¹⁾</td> <td>16.271 m €</td> <td>16.454 m €</td> </tr> <tr> <td>Actifs pondérés en fonction des risques (incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel)</td> <td>83.899 m €</td> <td>82.592 m €</td> </tr> <tr> <td>Ratio de fonds propres de base de catégorie 1^{1), 2)}</td> <td>19,4%</td> <td>19,9%</td> </tr> <tr> <td>Ratio de fonds propres de base (ratio de fonds propres de catégorie 1)^{1), 2)}</td> <td>19,4%</td> <td>19,9%</td> </tr> </tbody> </table> <p>1) Au 31 décembre 2018 : conformément au rapport financier qui a été approuvé.</p> <p>2) Calculé sur la base des actifs pondérés en fonction des risques, incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel.</p>	Indicateurs de performance clés	1/1/2019 – 30/06/2019	1/1/2018 – 30/06/2018	Bénéfice net d'exploitation	672 m €	914 m €	Bénéfice avant impôts	973 m €	602 m €	Bénéfice consolidé	603 m €	262 m €	Bénéfice par action	0,75 €	0,33 €	Chiffres du bilan	30/06/2019	30/06/2018	Total des actifs	294.552 m €	286.688 m €	Capitaux propres	17.608 m €	17.751 m €	Principaux ratios de fonds propres	30/06/2019	30/06/2018	Fonds propres de base de catégorie 1 ¹⁾	16.271 m €	16.454 m €	Fonds propres de base (fonds propres de catégorie 1) ¹⁾	16.271 m €	16.454 m €	Actifs pondérés en fonction des risques (incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel)	83.899 m €	82.592 m €	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 ^{1), 2)}	19,4%	19,9%	Ratio de fonds propres de base (ratio de fonds propres de catégorie 1) ^{1), 2)}	19,4%	19,9%
Indicateurs de performance clés	1/1/2019 – 30/06/2019	1/1/2018 – 30/06/2018																																										
Bénéfice net d'exploitation	672 m €	914 m €																																										
Bénéfice avant impôts	973 m €	602 m €																																										
Bénéfice consolidé	603 m €	262 m €																																										
Bénéfice par action	0,75 €	0,33 €																																										
Chiffres du bilan	30/06/2019	30/06/2018																																										
Total des actifs	294.552 m €	286.688 m €																																										
Capitaux propres	17.608 m €	17.751 m €																																										
Principaux ratios de fonds propres	30/06/2019	30/06/2018																																										
Fonds propres de base de catégorie 1 ¹⁾	16.271 m €	16.454 m €																																										
Fonds propres de base (fonds propres de catégorie 1) ¹⁾	16.271 m €	16.454 m €																																										
Actifs pondérés en fonction des risques (incluant les équivalents pour le risque de marché et le risque opérationnel)	83.899 m €	82.592 m €																																										
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 ^{1), 2)}	19,4%	19,9%																																										
Ratio de fonds propres de base (ratio de fonds propres de catégorie 1) ^{1), 2)}	19,4%	19,9%																																										
	Déclaration	Il n'y a eu aucun changement défavorable significatif dans les perspectives																																										

	attestant qu'aucun changement défavorable significatif n'a affecté les perspectives de l'émetteur, depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés ou description de tout changement défavorable significatif	du Groupe HVB depuis le 31 décembre 2018, date de publication des derniers états financiers audités.
	Description de tout changement significatif de la situation financière du groupe survenu depuis la période couverte par les informations financières historiques	Il ne s'est produit aucun changement significatif dans la situation financière du Groupe HVB depuis le 30 juin 2019.
B.13	Evènement récent	Sans objet. Aucun évènement récent propre à UniCredit Bank ne présente un intérêt significatif pour l'évaluation de sa solvabilité.
B.14	B.5 plus déclaration concernant la dépendance de l'Emetteur à l'égard d'autres entités du groupe	Se reporter à B.5. Sans objet. UniCredit Bank n'est détenu par aucune entité appartenant au Groupe HVB.
B.15	Principales activités de l'Emetteur	UniCredit Bank propose une gamme complète de produits et services bancaires et financiers à une clientèle privée, aux entreprises, à des clients du secteur public, à des entreprises internationales et à des clients institutionnels. Cette gamme s'étend des prêts immobiliers, crédits à la consommation, produits de savings-and-loan et d'assurance, et services bancaires destinés à une clientèle privée aux prêts commerciaux et financements du commerce extérieur et produits de banque d'investissement à destination des entreprises. Dans le cadre de ses activités de banque privée et de gestionnaire de

		<p>patrimoine adressées à des particuliers, UniCredit Bank propose une solution complète de planification financière et de biens avec les conseils de généralistes et des spécialistes fondés sur les besoins des clients.</p> <p>HVB Group demeure le centre de compétence pour les opérations portant sur les marchés internationaux et les opérations de banque d'investissement de tout UniCredit. En outre, le secteur d'activité Corporate & Investment Banking fournit les produits pour les clients du secteur Commercial Banking.</p>
B.16	Contrôle ou détention direct(e) ou indirect(e)	UniCredit S.p.A. détient directement 100% du capital d'UniCredit Bank.

C. TITRES

C.1	Nature et catégorie des valeurs mobilières	<p>[Titres Worst-of Bonus [Classic]] [Titres Worst-of Bonus Cap] [Titres Worst-of Express [Classic]] [Titres Worst-of Express Plus] [Titres Worst-of Express avec Montant Additionnel] [Titres Worst-of Express Cash Collect] [Titres Worst-of Cash Collect] [Titres autocall (<i>autocallable</i>)] [avec observation liée à une date de Barrière (<i>with date-related Barrier observation</i>)] [avec observation de la Barrière en continu (<i>with continuous Barrier observation</i>)] [(intra-journalier) (<i>intra day</i>)] [Quanto (<i>Quanto</i>)]</p> <p>Les Titres seront émis sous la forme [d'Obligations] [de Certificats] avec Valeur Nominale.</p> <p>["Obligations"] ["Certificats"] sont des titres de créance au porteur (<i>Inhaberschuldverschreibungen</i>) conformément à la Section 793 du Code Civil allemand (<i>Bürgerliches Gesetzbuch, BGB</i>).</p> <p>[Les ["Obligations"] ["Certificats"] sont des titres de créance sous forme nominative dématérialisée conformément à la Loi Consolidée relative à l'Intermédiation Financière italienne (<i>Testo Unico della Finanza</i>)].</p> <p>"Valeur Nominale" signifie [<i>Insérer</i>].</p> <p>[Les Titres sont représentés par un certificat global sans coupons.]</p> <p>[Les Titres sont représentés par une inscription en compte.]</p> <p>Les porteurs de Titres (les "Porteurs de Titres") ne peuvent pas prétendre recevoir de Titres définitifs.</p> <p>Les [ISIN] [WKN] sont précisés dans le tableau en Annexe à ce Résumé.</p>
C.2	Devise d'émission	Les Titres sont libellés en [<i>Insérer Devise Prévvue</i>] (la " Devise Prévvue ").
C.5	Restrictions à la libre négociabilité des Titres	Sans objet. Les Titres sont librement négociables.
C.8	Droits attachés aux Titres, incluant les rangs et limitations à ces droits	<p>Droit applicable aux Titres</p> <p>Les Titres, tant sur la forme que sur le contenu, ainsi que les droits et obligations de l'Emetteur et du Porteur de Titres sont soumis au droit de la [République Fédérale d'Allemagne] [République italienne].</p>

	<p>Droits attachés aux Titres</p> <p>Les Titres ont une échéance fixe.</p> <p><u>[Types de Produit 1 et 2: Dans le cas de Titres Worst-of Bonus [Classic] et Titres Worst-of Bonus Cap, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Les Titres ne portent pas intérêt[et ne donnent lieu à aucun montant additionnel].</p> <p>[Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).]</p> <p>Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant de Remboursement (tel que défini à la section C.15) à la Date de Remboursement Finale (telle que définie à la section C.16) <u>[Dans le cas de Titres liés à un panier d'actions avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> ou la livraison d'une quantité déterminée du Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) avec la Plus Mauvaise Performance (finale) (telle que définie à la section C.15)].]</p> <p><u>[Types de Produit 3, 4 et 5: Dans le cas de Titres Worst-of Express [Classic], de Titres Worst-of Express Plus et de Titres Worst-of Express avec Montant Additionnel, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Les Titres ne portent pas intérêt.</p> <p>[Si un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel se produit (tel que défini à la section C.15), les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).]</p> <p>[Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).]</p> <p>Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Remboursement Anticipée (k) correspondante (telle que définie à la section C.16), si au moins un Cas de Remboursement Anticipé s'est produit (tel que défini à la section C.15), ou du Montant de Remboursement (tel que défini à la section C.15) à la Date de Remboursement Anticipée (telle que définie à la section C.16) <u>[Dans le cas de Titres liés à un panier d'actions avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> ou la livraison d'une quantité déterminée du Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) avec la Plus Mauvaise Performance (finale) (telle que définie à la section C.15)].]</p> <p><u>[Type de Produit 6: Dans le cas de Titres Worst-of Express Cash Collect, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Les Titres ne portent pas intérêt.</p> <p>Si aucun Evènement de Barrière Coupon (tel que défini à la section C.15) ne se produit au cours de la Période d'Observation de la Barrière (k) (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé) et au cours de l'ensemble des Périodes d'Observation de la Barrière (k) précédentes les Porteurs de Titres</p>
--	---

	<p>sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondant (tel que défini à la section C.15) à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).</p> <p>Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant de Remboursement (tel que défini à la section C.15) à la Date de Remboursement Finale (telle que définie à la section C.16).]</p> <p><u>[Type de Produit 7: Dans le cas de Titres Worst-of Cash Collect, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Les Titres ne portent pas intérêt.</p> <p>[Si un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel se produit (tel que défini à la section C.15), les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel (k) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).]</p> <p>[Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondant (tel que précisé dans l'Annexe au présent Résumé) à la Date de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (l) correspondante (telle que précisée dans l'Annexe au présent Résumé).]</p> <p>Les Porteurs de Titres sont en droit de recevoir le versement du Montant de Remboursement (tel que défini à la section C.15) à la Date de Remboursement Finale (telle que définie à la section C.16) <u>[Dans le cas de Titres liés à un panier d'actions avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> ou la livraison d'une quantité déterminée du Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20)].]</p> <p>Limitation des droits</p> <p>Si un ou plusieurs cas d'ajustement se produisent (y compris, entre autres, [opérations sur titres] [,] [modifications des [notions d'indice] concerné [,] [modalités d'échange] [,] [dispositions contractuelles] [,] [une modification dans la méthode de calcul et/ou de publication d'un Composant du Panier] [ou l'ajustement ou la résiliation anticipée de produits dérivés adossés au Composant du Panier]) (les "Cas d'Ajustement"), l'Agent de Calcul ajustera [selon son appréciation raisonnable (section 315 BGB)] [,agissant conformément aux pratiques du marché concerné et de bonne foi] les modalités de ces Titres et/ou l'ensemble des prix des Composants du Panier déterminés par l'Agent de Calcul en fonction des modalités des Titres de telle sorte que la situation financière des Porteurs de Titres demeure autant que possible inchangée.</p> <p>[Si un ou plusieurs cas de rappel (par exemple si, en cas d'un Cas Ajustement, un ajustement n'est pas possible ou n'est pas raisonnable eu égard à l'Emetteur et/ou les Porteurs de Titres), l'Emetteur peut exceptionnellement acheter les Titres et rembourser les Titres à hauteur de leur Montant d'Annulation. Le "Montant d'Annulation" correspond à la juste valeur marchande des Titres.]</p> <p>Rang des Titres</p> <p>Les engagements découlant des Titres constituent des engagements directs, inconditionnels et non-assortis de sûretés de l'Emetteur, venant <i>pari passu</i>, sauf dispositions légales contraires, avec tous les autres engagements non-assortis de sûretés non-subordonnés, présents ou futurs, de l'Emetteur.</p>
--	---

C.11	Admission aux négociations	<p>[Une demande d'admission aux négociations [à compter du [Insérer la date prévue]] sur les marchés réglementés ou autres marchés équivalents suivants: [Euronext Paris] [Marché réglementé de la Bourse de Luxembourg] [Bourse de Varsovie] [Insérer le ou les marché(s) réglementé(s) ou tou(t)(s) autre(s) marché(s) équivalent(s) concerné(s)] [a été] [sera] faite.] [La première date de [négociation] [cotation] sera indiquée dans l'avis d'émission publié par [Insérer le ou les marché(s) réglementé(s) ou tou(t)(s) autre(s) marché(s) équivalent(s) concerné(s)]]</p> <p>[Les Titres sont déjà admis aux négociations sur les marchés réglementés ou autres marchés équivalents suivants: [Insérer le ou les marché(s) réglementé(s) ou tou(t)(s) autre(s) marché(s) équivalent(s) concerné(s)].]</p> <p>[À la connaissance de l'Émetteur, les titres de même catégorie que les Titres offerts ou admis à la négociation sont déjà admis à la négociation sur les marchés réglementés ou autres marchés équivalents suivants : [Euronext Paris] [Marché réglementé de la Bourse de Luxembourg] [Bourse de Varsovie] [Insérer le/les marché(s) réglementés concerné(s) ou autre marché(s) équivalent(s)].]</p> <p>[Sans objet. Aucune demande d'admission aux négociations n'a été [ou ne sera] faite sur un marché réglementé ou tout autre marché équivalent.]</p> <p>[[Cependant,] [En outre,] une demande [d'admission aux négociations] [de cotation] [ser effectuée] [a été effectuée] et prendra effet au [Insérer la date prévue] sur les [marchés] [plateformes multilatérales de négociations (ou MTF)] [Plateformes de négociations] suivantes : [Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)].]</p> <p>[Le [Insérer le nom du Teneur de Marché] (le "Teneur de Marché") s'engage à apporter de la liquidité grâce à des ordres d'achat et de vente conformément aux règles de tenue de marché de [Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)], où il est prévu que les Titres soient [admis aux négociations] [cotés]. Les obligations du Teneur de Marché sont réglementées par les règles des marchés organisés et gérés par [Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)], et par les instructions y afférentes] [Borsa Italiana SeDeX MTF] [EuroTLX SIM S.p.A] [Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)]. [De plus, le Teneur de Marché s'engage à appliquer, dans les conditions de marché normales, un écart entre les ordres d'achat et de vente inférieur ou égal à [Insérer pourcentage]%.]</p>
C.15	Effets du sous-jacent sur la valeur des Titres	<p><u>[Type de Produit 1: Dans le cas de Titres Worst-of Bonus [Classic], les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). Toutefois, le versement est au moins égal au Montant de Bonus, à condition qu'aucun Evènement de Barrière ne se soit produit.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de</p>

	<p>Calcul comme suit : K_i (final) divisé par K_i (initial).</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements de taux de change (Quanto).]</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [qu'au moins un prix publié d'au moins un Composant du Panier_i est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante durant la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue] [que la Plus Mauvaise Performance (b) à une quelconque Date d'Observation de la Barrière (telle que définie à la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière].</p> <p>[La "Barrière_i," désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (b) divisé par K_i (initial).]</p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du montant de remboursement (le "Montant de Remboursement"). Le Montant de Remboursement est un montant dans la Devise Prévue, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Cependant, le Montant de Remboursement n'est pas inférieur au Montant de Bonus.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, [le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du montant de remboursement (le "Montant de Remboursement"). Le Montant de Remboursement est un montant dans la Devise Prévue, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike.][une quantité déterminée du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale), déterminée en fonction du Ratio_i, est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévue est versé à hauteur du montant qui correspond à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i (le "Montant en Numéraire Supplémentaire")].</p> <p>[Le "Ratio_i," est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), [le Montant de Bonus] [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière_i] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio_i] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p> <p><u>Type de Produit 2: Dans le cas de Titres Worst-of Bonus Cap, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). Le versement est au moins égal au Montant de Bonus, si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit. Cependant, dans</p>
--	--

	<p>tous les cas, le versement n'est pas supérieur au Montant Maximum.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (final) divisé par K_i (initial).</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements de taux de change (Quanto).]</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [qu'au moins un prix publié d'au moins un Composant du Panier_i est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue] [que la Plus Mauvaise Performance (b) à une quelconque Date d'Observation de la Barrière (telle que définie à la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière].</p> <p>[La "Barrière_i" désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (b) divisé par K_i (initial).]</p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond [à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Cependant, le Montant de Remboursement n'est pas inférieur au Montant de Bonus ni supérieur au Montant Maximum.] [au Montant Maximum.]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike.</p> <p>Cependant, le Montant de Remboursement n'est dans ce cas pas supérieur au Montant Maximum.]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Cap, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Cependant, le Montant de Remboursement n'est dans ce cas pas supérieur au Montant Maximum.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est inférieure au Cap, une quantité du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale), déterminée en fonction du Ratio_i, est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévvue est versé à hauteur du montant correspondant à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i; (le "Montant en Numéraire Supplémentaire").]</p> <p>[Le "Ratio_i" est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p>
--	--

	<p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Montant de Bonus, le Montant Maximum [,] [et] [le Cap] [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière;] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio;] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p> <p>[Type de Produit 3: Dans le cas de Titres Worst-of Express [Classic], les dispositions suivantes s'appliquent:</p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). De plus, les Titres prévoient le remboursement anticipé automatique à hauteur du Montant de Remboursement Anticipé (k) sous certaines conditions.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (final) divisé par K_i (initial).</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements du taux de change (Quanto).]</p> <p><i>Remboursement Anticipé Automatique</i></p> <p>Si au moins un Cas de Remboursement Anticipé [et aucun Evènement de Barrière ne] se produit, les Titres sont automatiquement remboursés de manière anticipée à la Date de Remboursement Anticipée (k) suivante par le versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) correspondant.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, l'option prévoyant le remboursement anticipé automatique expire et les Titres sont remboursés à la Date de Remboursement Finale.]</p> <p>Un "Cas de Remboursement Anticipé" se produit lorsque chaque Performance du Composant du Panier_i (k) est supérieure ou égale au Niveau de Remboursement Anticipé_i (k).</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (k)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation (k) correspondante (telle que définie à la section C.16).</p> <p><i>Remboursement à la Date de Remboursement Finale</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui est déterminé de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si au moins un Cas de Remboursement Final s'est produit, le Montant de Remboursement correspond au Montant Maximum, ou - En l'absence de Cas de Remboursement Final, le Montant de Remboursement correspond au Montant de Remboursement Final. <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [qu'au moins un prix publié d'au moins un Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue] [que la Plus Mauvaise Performance (b) à la Date d'Observation de la Barrière correspondante (telle que définie à la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière].</p> <p>[La "Barrière_i" désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i</p>
--	--

		<p>(initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : $K_i(b)$ divisé par $K_i(\text{initial})$.]</p> <p>Un "Cas de Remboursement Final" signifie que la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Niveau de Remboursement Final.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Le Montant de Remboursement n'est pas supérieur [à la Valeur Nominale] [au Montant Maximum].]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Strike, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est inférieure au Strike, une quantité du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale), déterminée en fonction du Ratio_i, est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévues est versé à hauteur du montant correspondant à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i (le "Montant en Numéraire Supplémentaire").]</p> <p>[Le "Ratio_i" est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de $K_i(\text{initial})$ et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Niveau_i de Remboursement Anticipé (k), le Montant Maximum, le Niveau de Remboursement Final, le Montant de Remboursement Final [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière_i] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio_i] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p> <p><u>Type de Produit 4: Dans le cas de Titres Worst-of Express Plus, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le montant de remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). En outre, les Titres prévoient le remboursement anticipé automatique à hauteur du Montant de Remboursement Anticipé (k) sous certaines conditions.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : $K_i(\text{final})$ divisé par $K_i(\text{initial})$.</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements du taux</p>
--	--	--

	<p>de change (Quanto).]</p> <p><i>Remboursement Anticipé Automatique</i></p> <p>Si au moins un Cas de Remboursement Anticipé [et aucun Evènement de Barrière ne] s'est produit, les Titres sont automatiquement remboursés de manière anticipée à la Date de Remboursement Anticipée (k) suivante par le versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) correspondant.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière se produit, l'option prévoyant le remboursement anticipé automatique expire et les Titres sont remboursés à la Date de Remboursement Finale.]</p> <p>Un "Cas de Remboursent Anticipé" se produit lorsque chaque Performance de Composant du Panier_i (k) est supérieure ou égale au Niveau de Remboursement Anticipé_i (k).</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (k)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation (k) correspondante (telle que définie à la section C.16).</p> <p><i>Remboursement à la Date de Remboursement Finale</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui correspond au Montant Maximum.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Le Montant de Remboursement n'est pas supérieur [à la Valeur Nominale] [au Montant Maximum].]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Strike, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est inférieure au Strike, une quantité du Composant du Panier_i, ayant la Plus Mauvaise Performance (finale), déterminée en fonction du Ratio_i, est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévvue est versé à hauteur du montant correspondant à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i (le "Montant en Numéraire Supplémentaire").]</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [qu'au moins un prix publié d'au moins un Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue] [que la Plus Mauvaise Performance (b) à la Date d'Observation de la Barrière correspondante (telle que définie à la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière].</p> <p>[La "Barrière_i" désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (b) divisé par K_i (initial).]</p>
--	---

	<p>[Le "Ratio_i" est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Niveau_i de Remboursement Anticipé (k), le Montant Maximum [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière_i] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio_i] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p> <p><u>Type de Produit 5: Dans le cas de Titres Worst-of Express avec Montant Additionnel, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le montant de remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). Les Titres prévoient le versement d'un Montant Additionnel à chaque Date de Versement du Montant Additionnel, si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel [et aucun Evènement de Barrière ne] s'est produit. En outre, les Titres prévoient le remboursement anticipé automatique à hauteur du Montant de Remboursement Anticipé (k) sous certaines conditions.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (final) divisé par K_i (initial).</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements du taux de change (Quanto).]</p> <p><i>Montant Additionnel</i></p> <p>Le versement du Montant Additionnel dépend de la survenance d'un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel.</p> <p>Un "Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel" signifie que la Plus Mauvaise Performance (m) est supérieure ou égale au Niveau de Versement du Montant Additionnel (m) à la Date d'Observation correspondante (telle que définie à la section C.16).</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (m)" désigne, pour la Date d'Observation (m) concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation (m) concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (m) divisé par K_i (initial).]</p> <p>[Si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel s'est produit à une quelconque Date d'Observation (m), le Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondant est versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondante diminué de l'ensemble des Montants Additionnels versés au titre du Montant Additionnel aux Dates de Versement du Montant Additionnel précédentes.</p> <p>Si aucun Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel ne s'est produit à la Date d'Observation (m) correspondante, aucun Montant Additionnel Conditionnel (m) n'est versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondante.]</p> <p>[Si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel s'est produit à au moins une Date d'Observation (m) [et aucun Evènement de Barrière ne s'est</p>
--	---

	<p>produit], le Montant Additionnel (m) est versé à la Date de Versement du Montant Additionnel (m) correspondante.</p> <p>Si aucun Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel ne s'est produit à une quelconque Date d'Observation (m), aucun Montant Additionnel Conditionnel (m) ne sera versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) correspondante.]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, l'option prévoyant le Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) expire pour chaque Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) ultérieure.]</p> <p><i>Remboursement Anticipé Automatique</i></p> <p>Si au moins un Cas de Remboursement Anticipé [et aucun Evènement de Barrière ne] s'est produit, les Titres sont automatiquement remboursés de manière anticipée à la Date de Remboursement Anticipé (k) suivante par le versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) correspondant.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, l'option prévoyant le remboursement anticipé automatique expire et les Titres sont remboursés à la Date de Remboursement Finale.] Un Cas de Remboursement Anticipé signifie que chaque Performance du Composant du Panier_i (k) est supérieure ou égale au Niveau de Remboursement Anticipé_i (k).</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (k)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation (k) correspondante (telle que définie à la section C.16).</p> <p><i>Remboursement à la Date de Remboursement Finale</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal au Montant Maximum.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Le Montant de Remboursement n'est pas supérieur [à la Valeur Nominale] [au Montant Maximum].]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Strike, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est inférieure au Strike, une quantité du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale), déterminée par le Ratio_i est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévvue est versé à hauteur du montant correspondant à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i (le "Montant en Numéraire Supplémentaire").]</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [que n'importe quel prix publié d'au moins un Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue][que la Plus Mauvaise Performance (b) à la Date d'Observation de la Barrière correspondante (telle que définie dans la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière].</p> <p>[La "Barrière_i" désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent,</p>
--	--

	<p>qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier; la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier; est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (b) divisé par K_i (initial).]</p> <p>[Le "Ratio_i" est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Niveau_i de Remboursement Anticipé (k), le Niveau de Versement du Montant Additionnel (m), le Montant Maximum [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière;] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio_i] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p> <p><u>Type de Produit 6: Dans le cas de Titres Worst-of Express Cash Collect, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.</p> <p>Le remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). Les Titres prévoient le versement d'un Montant Additionnel à la Date de Versement du Montant Additionnel correspondante, si aucun Evènement de Barrière Coupon ne s'est produit. En outre, les Titres prévoient le remboursement anticipé automatique à hauteur du Montant de Remboursement Anticipé (k) sous certaines conditions.</p> <p>La "Plus Mauvaise Performance (finale)" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier; la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier; est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (final) divisé par K_i (initial).</p> <p>[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements du taux de change (Quanto).]</p> <p><i>Montant Additionnel</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière Coupon ne s'est produit au cours de la Période d'Observation de la Barrière (k) ou au cours de l'ensemble des Périodes d'Observation de la Barrière (k) précédentes, le versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondant est effectué à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière Coupon s'est produit au cours de la Période d'Observation de la Barrière (k), aucun Montant Additionnel Conditionnel (k) ne sera versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante ni à aucune Date de Versement du Montant Additionnel (k) ultérieure. En d'autres termes, si au moins un Evènement de Barrière Coupon se produit l'option prévoyant un Montant Additionnel expire.</p> <p>Un "Evènement de Barrière Coupon" signifie [que n'importe quel prix publié d'au moins un Composant du Panier; (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière; (k) correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière (k) dans le cas d'une observation continue] [que n'importe quelle Performance du Composant du Panier; (c) à une quelconque</p>
--	---

	<p>Date d'Observation de la Barrière Coupon au cours de la Période d'Observation de la Barrière (k) est inférieure ou égale au Niveau de Barrière; (k) correspondante].</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (c)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation de la Barrière Coupon correspondante.</p> <p><i>Remboursement Anticipé Automatique</i></p> <p>Si au moins un Cas de Remboursement Anticipé [mais aucun Evènement de Barrière Coupon ne] s'est produit, les Titres sont automatiquement remboursés de manière anticipée à la Date de Remboursement Anticipée (k) correspondante par le versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) correspondant.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière Coupon s'est produit, l'option prévoyant le remboursement anticipé expire et les Titres sont remboursés à la Date de Remboursement Finale.]</p> <p>["Cas de Remboursement Anticipé" signifie que chaque Performance du Composant du Panier_i (k) est supérieure ou égale au Niveau de Remboursement Anticipé; (k).]</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (k)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation (k) correspondante (telle que définie à la section C.16).</p> <p><i>Remboursement à la Date de Remboursement Finale</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal au Montant Maximum.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (Finale) et divisée par le Strike. Le Montant de Remboursement n'est pas supérieur à la Valeur Nominale.</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [que n'importe quel prix publié d'au moins un Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue] [que n'importe quelle Performance du Composant du Panier_i (b) à la Date d'Observation de la Barrière correspondante (telle que définie à la section C.16) est inférieure ou égale au Niveau de Barrière;].</p> <p>[La "Barrière_i" désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>La "Performance du Composant du Panier_i (b)" désigne la Performance du Composant du Panier_i entre la Date d'Observation Initiale et la Date d'Observation de la Barrière correspondante.</p> <p>[Le "Ratio_i" est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Niveau_i de Remboursement Anticipé (k), le Montant Maximum [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière Coupon] [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière;] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Niveau de Barrière; (k)] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p>
--	---

[Type de Produit 7: Dans le cas de Titres Worst-of Cash Collect, les dispositions suivantes s'appliquent:

Pendant la durée de vie des Titres, leur valeur dépend de manière décisive du prix des Composants du Panier (tel que défini à la section C.20). En principe, la valeur des Titres augmente si le prix des Composants du Panier augmente et la valeur des Titres diminue si le prix des Composants du Panier diminue.

Le montant de remboursement à la Date de Remboursement Finale dépend de la Plus Mauvaise Performance (finale). Les Titres prévoient le versement d'un Montant Additionnel à chaque Date de Versement du Montant Additionnel, si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel [et aucun Evènement de Barrière ne] s'est produit.

La "**Plus Mauvaise Performance (finale)**" désigne, pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la/les Date(s) d'Observation Finale(s), la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : $K_i(\text{final})$ divisé par $K_i(\text{initial})$.

[Le Porteur de Titres n'est pas exposé à l'influence des mouvements du taux de change (Quanto).]

Montant Additionnel

Le versement du Montant Additionnel dépend de la survenance d'un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel.

Un "**Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel**" signifie que la Plus Mauvaise Performance (k) est supérieure ou égale au Niveau de Versement du Montant Additionnel (k) à la Date d'Observation (k) correspondante (telle que définie à la section C.16).

[La "**Plus Mauvaise Performance (k)**" désigne, pour la Date d'Observation (k) concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation (k) concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : $K_i(b)$ divisé par $K_i(\text{initial})$.]

[Si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel s'est produit à une quelconque Date d'Observation (k), le Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondant est versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante diminué de l'ensemble des Montants Additionnels versés au titre du Montant Additionnel aux Dates de Versement du Montant Additionnel précédentes.

Si aucun Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel ne s'est produit à la Date d'Observation (k) correspondante, aucun Montant Additionnel Conditionnel (k) n'est versé à la Date de Versement du Montant Additionnelle Conditionnel (k) correspondante.]

[Si au moins un Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel s'est produit à au moins une Date d'Observation (k) [et aucun Evènement de Barrière ne s'est produit], le Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondant est versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante.

Si aucun Cas de Versement du Montant Additionnel Conditionnel ne s'est produit à une quelconque Date d'Observation (k), aucun Montant Additionnel Conditionnel (k) ne sera versé à la Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) correspondante.]

[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, l'option prévoyant le versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) expire pour chaque Date

		<p>d'Observation (k) ultérieure.]</p> <p><i>Remboursement à la Date de Remboursement Finale</i></p> <p>Si aucun Evènement de Barrière ne s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal au Montant Maximum.</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement, qui correspond à la Valeur Nominale multipliée par la Plus Mauvaise Performance (finale) et divisée par le Strike. Le Montant de Remboursement n'est pas supérieur à la Valeur Nominale.]</p> <p>[Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est supérieure ou égale au Strike, le remboursement est effectué à la Date de Remboursement Finale par le versement du Montant de Remboursement qui est égal à la Valeur Nominale.</p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière s'est produit et la Plus Mauvaise Performance (finale) est inférieure au Strike, une quantité du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale) déterminée par le Ratio_i, est livrée à la Date de Remboursement Finale. Si le Ratio_i donne lieu à une fraction non-livrable du Composant du Panier_i, un montant en numéraire libellé dans la Devise Prévues est versé à hauteur du montant correspondant à la valeur de la fraction non-livrable du Composant du Panier_i (le "Montant en Numéraire Supplémentaire").]</p> <p>Un "Evènement de Barrière" signifie [que n'importe quel prix publié d'au moins un Composant du Panier_i (tel que défini à la section C.20) est inférieur ou égal à la Barrière_i correspondante au cours de la Période d'Observation de la Barrière dans le cas d'une observation continue][que la Plus Mauvaise Performance (b) à la Date d'Observation de la Barrière correspondante (telle que définie dans la section C.16) est inférieure au Niveau de Barrière_i].</p> <p>[La "Barrière_i," désigne un montant exprimé dans la devise du Sous-Jacent, qui est déterminé comme étant le Niveau de Barrière multiplié par K_i (initial).]</p> <p>[La "Plus Mauvaise Performance (b)" désigne, pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance du Composant du Panier_i la plus mauvaise (la plus faible). Pour la Date d'Observation de la Barrière concernée, la performance de chaque Composant du Panier_i est déterminée par l'Agent de Calcul comme suit : K_i (b) divisé par K_i (initial).]</p> <p>[Le "Ratio_i," est déterminé comme étant la Valeur Nominale divisée par le produit de K_i (initial) et du Strike. [Le Ratio sera [multiplié][divisé] par un facteur de taux de change.]]</p> <p>La/les Date(s) d'Observation Initiale(s), le Niveau de Versement du Montant Additionnel (k), le Montant Maximum [,] [et] [la Période d'Observation de la Barrière] [,] [et] [la Barrière_i] [le Niveau de Barrière] [,] [et] [le Ratio_i] et le Strike sont précisés dans l'Annexe au présent Résumé.]</p>
C.16	Date d'expiration ou d'échéance des instruments dérivés – date	<p>[La][Les] "Date[s] d'Observation Finale" [,][et] la "Date de Remboursement Finale" [,] [et] [la/les "Date(s) d'Observation de la Barrière"] [,] [et] [la/les "Date(s) d'Observation (k)"] [,] [et] [la/les "Date(s) d'Observation (m)"] [et la/les "Date(s) de Remboursement Anticipée (k)"] [sont][est] précisée[s] dans le tableau en Annexe au présent Résumé.</p>

	d'exercice ou date finale de référence	
C.17	Procédure de règlement-livraison des titres	<p>Tous les paiements [et/ou livraison des Composants du Panier] doivent être effectués auprès de [<i>Insérer</i>] (l'"Agent Payeur Principal"). L'Agent Payeur Principal réglera les montants dus [et/ou livrera des Composants du Panier] au Système de Compensation afin de créditer chacun des comptes des banques dépositaires en vue du transfert aux Porteurs de Titres.</p> <p>Le paiement [et/ou la livraison] au Système de Compensation décharge l'Emetteur de ses obligations relatives aux Titres à proportion du montant dudit paiement [et/ou de ladite livraison].</p> <p>"Système de Compensation" signifie [<i>Insérer</i>].</p>
C.18	Description des modalités relatives au produit des instruments dérivés	<p><u>[Dans le cas de Titres avec versement en numéraire, insérer:]</u> Versement du Montant de Remboursement à la Date de Remboursement Finale]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres liés à des Actions avec livraison physique du Composant du Panier_i, les dispositions suivantes s'appliquent :</u> Versement du Montant de Remboursement à la Date de Remboursement Finale ou livraison du Composant du Panier_i ayant la Plus Mauvaise Performance (finale) (et versement du Montant en Numéraire Supplémentaire le cas échéant) dans un délai de cinq Jours Bancaires après la Date de Remboursement Finale]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec remboursement anticipé automatique, les dispositions suivantes s'appliquent:]</u> ou versement du Montant de Remboursement Anticipé (k) à la Date de Remboursement Anticipée (k) correspondante]</p>
C.19	Prix d'exercice ou prix de référence final du sous-jacent	<p><u>[Dans le cas de Titres pour lesquels K_i (initial) a déjà été précisé, les dispositions suivantes s'appliquent :</u> "K_i (initial)" signifie K_i (initial) tel que précisé à l'Annexe du présent Résumé.]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation finale du Prix de Référence, les dispositions suivantes s'appliquent:]</u> "K_i (initial)" signifie le Prix de Référence du Composant du Panier_i à la Date d'Observation Initiale.]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation finale de la moyenne, les dispositions suivantes s'appliquent:]</u> "K_i (initial)" signifie la moyenne pondérée de manière égale (par voie arithmétique) des Prix de Référence du Composant du Panier_i précisé aux Dates d'Observations Initiales.]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation [best] [worst]-in, les dispositions suivantes s'appliquent:]</u> "K_i (initial)" signifie le Prix de Référence_i [le plus élevé] [le moins élevé] à [chacune des Dates d'Observation Initiale] [<i>Insérer la/les date(s) concernée(s)</i>] entre la Date d'Observation Initiale (telle que précisée à l'Annexe du présent Résumé) (incluse) et le Dernier Jour de la Période [Best] [Worst]-in (telle que précisée à l'Annexe du présent Résumé) (incluse).]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation finale du Prix de Référence, les dispositions suivantes s'appliquent:]</u></p>

		<p>"K_i (final)" signifie le Prix de Référence du Composant du Panier_i à la Date d'Observation Finale.]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation finale de la moyenne, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>"K_i (final)" signifie la moyenne pondérée de manière égale (par voie arithmétique) des Prix de Référence du Composant du Panier_i précisé aux Dates d'Observations Finales.]</p> <p><u>[Dans le cas de Titres avec constatation [Best] [Worst]-out, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p>"K_i (final)" signifie le Prix de Référence_i [le plus élevé] [le moins élevé] à [chacune des Dates d'Observation Finale] [Insérer la/les date(s) concernée(s)] entre le Premier Jour de la Période [Best][Worst]-out (telle que précisée à l'Annexe du présent Résumé) (incluse) et la Date d'Observation Finale (incluse)].]</p> <table border="1"> <tr> <td>[ISIN]</td> <td>[i]</td> <td>Composant du Panier_i</td> <td>Prix de Référence_i</td> </tr> <tr> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer les valeurs consécutives de i]</td> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer]</td> </tr> </table>	[ISIN]	[i]	Composant du Panier _i	Prix de Référence _i	[Insérer]	[Insérer les valeurs consécutives de i]	[Insérer]	[Insérer]				
[ISIN]	[i]	Composant du Panier _i	Prix de Référence _i											
[Insérer]	[Insérer les valeurs consécutives de i]	[Insérer]	[Insérer]											
C.20	Type de sous-jacent utilisé et accès aux informations le concernant	<p>"Sous-Jacent" signifie un panier constitué [d'actions][d'indices][de matières premières] comme composants (les "Composants du Panier") :</p> <table border="1"> <tr> <td>[ISIN]</td> <td>i</td> <td>ISIN du Composant du Panier_i</td> <td>Composant du Panier_i</td> <td>Site Internet_i</td> <td>Marché de Référence_i</td> </tr> <tr> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer les valeurs consécutives de i]</td> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer]</td> <td>[Insérer]</td> </tr> </table> <p>Pour plus d'informations concernant [les Composants du Panier et] les performances passées et futures des Composants du Panier et leur volatilité, veuillez vous reporter au Site Internet_i (ou tout autre site internet qui viendrait le remplacer) tel que précisé dans le tableau ci-dessus.</p>	[ISIN]	i	ISIN du Composant du Panier _i	Composant du Panier _i	Site Internet _i	Marché de Référence _i	[Insérer]	[Insérer les valeurs consécutives de i]	[Insérer]	[Insérer]	[Insérer]	[Insérer]
[ISIN]	i	ISIN du Composant du Panier _i	Composant du Panier _i	Site Internet _i	Marché de Référence _i									
[Insérer]	[Insérer les valeurs consécutives de i]	[Insérer]	[Insérer]	[Insérer]	[Insérer]									

D. RISQUES

D.2	Informations clés sur les principaux risques propres à l'Émetteur	<p><i>Il est important que les investisseurs potentiels soient avertis qu'en raison de la possible survenance des événements décrits ci-dessous, la valeur des titres pourrait baisser et ces investisseurs pourraient subir la perte totale de leur investissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques liés à la situation financière de l'émetteur : Risque de liquidité</i> <p>(i) Risques que le Groupe HVB ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations de paiement à temps ou en totalité et (ii) risques que le Groupe HVB ne soit pas en mesure de s'approvisionner en liquidité lorsque cela est nécessaire ou (iii) que la liquidité soit uniquement disponible à des taux d'intérêts plus élevés et (iv) risque systémique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques liés à la situation financière de l'émetteur : Risques liés aux engagements de retraite</i> <p>Risque que le prestataire de retraite doive constituer des provisions</p>
-----	---	--

	<p>importantes afin d'honorer les engagements au titre des droits acquis à la retraite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques liés aux activités spécifiques de l'émetteur : Risque lié à l'activité de crédit (risque de crédit)</i> <p>(i) Risque de défaut de crédit (y compris le risque de contrepartie et le risque d'émetteur ainsi que le risque de pays) ; (ii) Risques liés à une diminution de la valeur du collatéral des prêts ou en cas d'exécution forcée ; (iii) les risques liés aux instruments dérivés / activités de négociation ; (iv) les risques liés au risque de crédit de la société mère ; (v) Risques liés aux expositions aux entités souveraines / au secteur public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques liés aux activités de négociation (Risque de marché)</i> <p>Les risques concernent principalement le secteur d'activité Banque de Financement et d'Investissement (CIB): (i) Risque pour les portefeuilles de négociation lié à la détérioration de la conjoncture du marché; ii) le risque lié aux investissements stratégiques ou aux portefeuilles de réserves de liquidité; (iii) les risques liés à la réduction de la liquidité du marché et (iv) les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux et de change.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques liés aux autres activités commerciales</i> <p>(i) Risques liés aux investissements immobiliers et financiers : Risque de pertes résultant des variations de la juste valeur du portefeuille immobilier du Groupe HVB et (ii) Risque de diminution de la valeur du portefeuille d'investissement du Groupe HVB.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques généraux liés aux activités commerciales de l'émetteur : risque commercial</i> <p>Risques de pertes liés à des changements négatifs imprévus dans le volume d'affaires et/ou les marges.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques généraux liés aux activités commerciales de l'émetteur : Risques liés aux concentrations de risque et revenus</i> <p>Les risques découlant des concentrations de risque et revenus pourraient augmenter les pertes potentielles et représentent un risque de stratégie commerciale pour le Groupe HVB.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques généraux liés aux activités commerciales de l'émetteur : Risques opérationnels</i> <p>Risques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, risques d'interruption et/ou de discontinuité de processus commerciaux critiques et risques liés à la sous-traitance d'opérations et de processus à des fournisseurs externes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques de réputation</i> <p>Des réactions défavorables des parties prenantes dues à un changement de perception du Groupe HVB peuvent avoir un impact négatif sur les pertes et profits (P&L).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques juridiques et réglementaires : risques juridiques et fiscaux</i> <p>Risques liés aux procédures judiciaires et incertitude substantielle quant à l'issue des procédures et au montant des dommages éventuels.</p>
--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Risques juridiques et réglementaires : risque de conformité</i> Risque lié aux infractions ou au non-respect des lois, règlements, dispositions légales, accords, pratiques obligatoires et normes éthiques. • <i>Risques juridiques et réglementaires</i> Risques liés à la supervision du Groupe HVB dans le cadre du mécanisme de surveillance unique (MSU); Risques liés aux régimes réglementaires dans diverses juridictions locales et à leurs disparités ; Risque de prendre des mesures de grande envergure en raison de changements de réglementation ; Risques liés à la planification de résolution bancaire, aux mesures de résolution bancaire et à la nécessité de satisfaire aux exigences minimum de fonds propres et passifs éligibles (MREL) ; Risques liés aux tests de résistance imposés au Groupe HVB et incidences sur le processus de contrôle et d'évaluation de la supervision (SREP) sur les performances commerciales de HVB. • <i>Risques stratégiques et macroéconomiques</i> Risques liés à l'évolution de la situation économique en Allemagne et à l'évolution des marchés financiers et de capitaux internationaux ; Risques liés au niveau des taux d'intérêt.
D.6	Informations clés sur les principaux risques propres aux titres	<p>De l'avis de l'Emetteur, les risques principaux présentés ci-dessous pourraient, pour le Porteur de Titre, affecter de manière négative la valeur des Titres et/ou les montants devant être distribués (y compris la livraison de toute quantité de Sous-Jacents [ou leurs composants] devant être livrés) en vertu des Titres et/ou la possibilité pour le Porteur de Titres de vendre les Titres moyennant un prix raisonnable avant la Date de Remboursement Finale des Titres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'intérêts potentiels Le risque de conflits d'intérêt (tels que décrits à la section E.4) est lié au fait que l'Emetteur, les distributeurs ou une quelconque société apparentée à l'un d'eux, dans le cadre de certains rôles ou certaines opérations, pourraient protéger des intérêts potentiellement contraires ou ne tenant pas compte des intérêts des Porteurs de Titres. • Principaux risques relatifs aux Titres <i>Principaux risques relatifs au marché</i> Dans certaines circonstances un Porteur de Titres pourrait ne pas pouvoir vendre ses Titres ou ne pas pouvoir les vendre à un prix adéquat avant leur remboursement. Même dans le cas où un marché secondaire existe, il ne peut pas être exclu que le Porteur de Titre ne pourrait pas être en mesure de disposer des Titres dans le cas d'une évolution défavorable du Sous-Jacent [ou de ses composants] ou d'un taux de change, e.g. si un tel développement se produit en dehors des heures de négociation des Titres. La valeur marchande des Titres sera affectée par la solvabilité de l'Emetteur et par un certain nombre d'autres facteurs (par exemple les taux de change, les taux d'intérêts et de rendement en vigueur, le marché des titres similaires, les circonstances générales économiques, politiques et cycliques, la négociabilité des Titres et des facteurs liés aux Sous-Jacents) et pourrait être inférieure de manière significative à la Valeur Nominale ou au prix d'achat. Les Porteurs de Titres ne peuvent pas compter sur la possibilité de couvrir de

	<p>manière suffisante les risques de prix liés aux Titres à tout moment.</p> <p><i>Risques principaux relatifs aux Titres en général</i></p> <p>L’Emetteur pourrait manquer à toutes ou partie de ses obligations liées aux Titres, par exemple en cas de faillite de l’Emetteur ou en raison d’interventions gouvernementales ou réglementaires. Il n’existe pas de régime de protection des dépôts, ni aucun autre régime de compensation, pour protéger contre ce risque. L’autorité de tutelle compétente peut appliquer des outils de résolution notamment, un instrument de «renflouement interne» (par exemple, la conversion de titres de capitaux propres ou déprécier). L’application d’un outil de résolution peut affecter matériellement les droits des Porteurs de Titre.</p> <p>Un investissement dans les Titres pourrait être illégal ou défavorable pour un investisseur potentiel ou être inapproprié, étant donné sa connaissance ou son expérience, ses besoins financiers, ses objectifs et sa situation.</p> <p>Le taux réel de rendement d’un investissement dans les Titres pourrait être réduit, nul ou même négatif (par exemple en raison de coûts accessoires liés à l’achat, la détention ou la vente des Titres, d’une future dépréciation monétaire (inflation) ou d’impacts fiscaux). Le montant de remboursement pourrait être inférieur au Prix d’Emission ou au prix d’achat correspondant et, dans certains cas, aucun intérêt ou paiement régulier ne sera versé.</p> <p>Le produit issu des Titres pourrait ne pas couvrir le remboursement des intérêts ou du capital dus au titre d’un crédit pour financer l’achat des Titres, et ainsi requérir des capitaux additionnels.</p> <p><i>Risques relatifs aux Titres liés à un Sous-Jacent</i></p> <p><i>Risques liés à l’influence du Sous-Jacent [ou de ses composants] sur la valeur marchande des Titres</i></p> <p>La valeur marchande des Titres et les montants dus en vertu des Titres dépendent de manière significative du prix du Sous-Jacent [ou de ses composants]. Il est impossible de prédire l’évolution à venir du prix du Sous-Jacent [ou de ses composants]. De plus, la valeur marchande des Titres sera affectée par certains facteurs liés au Sous-Jacent.</p> <p><i>Risques liés au fait que l’observation du Sous-Jacent [ou de ses composants] n’a lieu qu’à certaines dates, horaires ou périodes déterminés</i></p> <p>Etant donné le fait que l’observation du Sous-Jacent [ou de ses composants] ne peut intervenir qu’à des dates, horaires ou périodes déterminés, les montants dus en vertu des Titres pourraient être largement inférieurs au prix suggéré par le Sous-Jacent [ou ses composants].</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres Worst-of Bonus, les dispositions suivantes s’appliquent: Risques liés au versement minimum conditionnel</i></u></p> <p>Les Titres prévoient un versement minimum conditionnel en ce qui concerne le remboursement. Le Porteur de Titres pourrait perdre l’ensemble ou une partie importante du montant investi si le prix du Sous-Jacent [ou de ses composants] évolue de manière défavorable pour le Porteur de Titres ou si les Titres sont résiliés, rappelés ou vendus avant la Date de Remboursement Finale des Titres.]</p> <p><i>Risques liés aux versements conditionnels: Impact des seuils ou des limites</i></p> <p>Le versement et/ou la mesure de ces montants dépendent de la performance du Sous-Jacent [ou de ses composants].</p> <p>Certains montants pourraient être dus uniquement si certains seuils ou certaines limites ont été atteints ou si certains événements se sont produits.</p>
--	---

	<p><i>Risques liés aux Evènements de Barrière</i></p> <p>Si au moins un Evènement de Barrière [<u>Dans le cas de Titres Worst-of Express Cash Collect avec montant additionnel conditionnel, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> ou un évènement de barrière coupon] se produit, en particulier, le droit à un versement minimum conditionnel [<u>Dans le cas de Titres Worst-of Express Cash Collect avec montant additionnel conditionnel, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> et/ou un paiement régulier conditionnel] pourrait être perdu [<u>Dans le cas de Titres avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> , le Règlement Physique pourrait avoir lieu] et le Porteur de Titres pourrait perdre la totalité ou une partie de son capital investi.</p> <p><i>Risques liés à un Strike</i></p> <p>Les Porteurs de Titres pourraient participer soit dans une moindre mesure à une performance favorable soit dans une plus large mesure à une performance défavorable du Sous-Jacent [ou de ses composants].</p> <p>[<u>Dans le cas de Titres Worst-of Bonus, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> Risques liés à un Montant Maximum</p> <p>Le rendement potentiel des Titres pourrait être limité.]</p> <p>[<u>Dans le cas de Titres avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> Risques liés à un Ratio</p> <p>L'effet d'un ratio pourrait être que le Titre devienne en termes économiques semblable à un investissement direct dans le Sous-Jacent en question, [ou ses composants], mais sans être toutefois totalement comparable à un tel investissement direct.]</p> <p><i>Risques de Réinvestissement</i></p> <p>Les Porteurs de Titres pourraient ne pouvoir réinvestir le capital perçu en cas de remboursement anticipé des Titres qu'à des conditions moins avantageuses. [<u>Dans le cas de Titres Worst-of Express, Titres Worst-of Express Plus, Titres Worst-of Express avec Montant Additionnel et Titres Worst-of Express Cash Collect, les dispositions suivantes s'appliquent:</u> Risques liés aux Cas de Remboursement Anticipé</p> <p>Le Porteur de Titres ne participera pas à la performance future du Sous-Jacent [ou de ses composants] ni ne sera en droit de recevoir de paiements ultérieurs en vertu des Titres une fois qu'un remboursement anticipé aura été effectué.]</p> <p>[<u>Dans le cas de Titres Worst-of Express, Titres Worst-of Express Plus, Titres Worst-of Express avec Montant Additionnel et Titres Worst-of Express Cash Collect liés à un Evènement de Barrière en rapport avec un Remboursement Anticipé, les dispositions suivantes s'appliquent:</u></p> <p><i>Risques liés à un [Evènement de Barrière] [évènement de barrière coupon] en rapport avec un Cas de Remboursement Anticipé</i></p> <p>Le Porteur de Titres pourrait perdre la possibilité de recevoir le versement d'un Montant de Remboursement Anticipé.]</p> <p>[<i>Risque lié aux Devises et aux Taux de Change à l'égard du Sous-Jacent ou [de ses composants]</i></p> <p>Puisque le Sous-Jacent [ou ses composants] [est] [sont] libellé[s] dans une devise autre que la Devise Prévues, il existe un risque de Taux de Change.]</p> <p><i>Risques liés aux Cas d'Ajustement</i></p> <p>Les ajustements peuvent avoir un effet négatif significatif sur la valeur et la performance future des Titres ainsi que sur les montants distribués en vertu</p>
--	--

	<p>des Titres. Les cas d'ajustements peuvent éventuellement donner lieu à une résiliation anticipée exceptionnelle des Titres.</p> <p><i>Risques liés aux Cas de Rappel</i></p> <p>Si au moins un Cas de Rappel se produit l'Emetteur est en droit de racheter de manière exceptionnelle les Titres à leur valeur marchande. Si la valeur marchande des Titres à un moment déterminé est inférieure au Prix d'Emission ou au prix d'achat, le Porteur de Titres concerné subira une perte totale ou partielle de son capital investi même si les Titres prévoient un versement minimum conditionnel.]</p> <p><i>Risques liés aux Cas de Perturbation du Marché</i></p> <p>L'Agent de Calcul peut différer les valorisations et les versements et effectuer des déterminations selon son appréciation raisonnable [, agissant conformément aux pratiques du marché concerné et de bonne foi]. Les Porteurs de Titres ne sont pas en droit d'exiger des intérêts en raison de tels délais de paiement.</p> <p><i>Risques liés aux effets négatifs des accords de couverture conclus par l'Emetteur en vertu des Titres</i></p> <p>La conclusion ou la liquidation d'opérations de couverture par l'Emetteur peut, dans certains cas, affecter négativement le prix du Sous-Jacent [ou ses composants].</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres avec livraison physique, les dispositions suivantes s'appliquent: Risques liés au Règlement Physique</i></u></p> <p>Le remboursement des Titres à la Date de Remboursement Finale des Titres pourrait être effectuée par la livraison d'une quantité des Sous-Jacents ou de leurs composants.]</p> <p>• Principaux risques relatifs au Sous-Jacent [ou ses composants]</p> <p><i>Risques généraux</i></p> <p><i>Absence de droit de propriété concernant le Sous-Jacent [ou ses composants]</i></p> <p>Le Sous-Jacent [ou ses composants] ne seront pas détenus par l'Emetteur pour le bénéfice des Porteurs de Titres, et par conséquent, les Porteurs de Titres n'obtiendront aucun droit de propriété (par exemple, droits de vote, droit de percevoir des dividendes, remboursements ou autres distributions, ou autres droits) concernant le Sous-Jacent [ou ses composants].</p> <p><i>Risques liés à l'Elément Worst-of</i></p> <p>Tout montant devant être distribué en vertu des Titres pourrait être déterminé par référence uniquement au prix ou à la performance du Composant du Panier ayant la plus mauvaise performance / performance la plus basse.</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres dont les composants sont des actions ou des indices liés à des actions, les dispositions suivantes s'appliquent: Risques principaux relatifs à des actions</i></u></p> <p>La performance de Titres liés à des Actions [(i.e. Titres dont les composants du Sous-Jacent sont des indices et dont les constituants de l'indice sont des actions)] dépend de la performance des actions en question, qui peut dépendre de certains facteurs. Les versements de dividendes peuvent avoir un effet négatif pour le Porteur de Titre. [Le porteur de certificats représentatifs d'actions pourrait perdre les droits aux actions sous-jacentes certifiées par le bon de participation ce qui pourrait rendre les certificats représentatifs d'actions sans valeur.]</p> <p>[Les actions sous-jacentes sont émises par [Unicredit S.p.A., une] [autre]</p>
--	---

	<p>société appartenant au Groupe Unicredit, duquel l'Emetteur des Titre fait partie (Parts du Groupe).]</p> <p>[Il existe un risque accru de perte du fait de la possible combinaison de risque de marché et de risque de crédit.]</p> <p>[Il existe un risque de perte, lié au secteur du fait que l'Emetteur des Titres et l'émetteur du Sous-Jacent appartiennent au même secteur économique et/ou pays.]</p> <p>[Il existe un risque de perte du fait des conflits d'intérêts potentiels au sein du groupe du fait que l'Emetteur des Titres et l'émetteur du Sous-Jacent sont sous contrôle conjoint (Parts du Groupe).]</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres dont les composants sont des indices, les dispositions suivantes s'appliquent:</i></u></p> <p><i>Risques principaux relatifs aux indices</i></p> <p>La performance des Titres liés à des indices dépend de la performance des indices en question, qui dépend en grande partie de la composition et de la performance des constituants de ces indices. [Le sponsor d'indice développe et détermine exclusivement la stratégie d'investissement et met en œuvre la stratégie d'investissement, conformément aux lignes directrices de la description de l'indice, à sa grande discrétion. Ni l'Emetteur, l'Agent de Calcul, l'agent de calcul de l'indice ou tout tiers indépendant ne peut revoir la stratégie d'investissement]. [L'Emetteur ne peut pas influencer ni l'indice en question ni le concept de l'indice.] [L'Emetteur intervient également en tant que sponsor ou agent de calcul de l'indice. Ceci pourrait donner lieu à des conflits d'intérêt.] De manière générale, la responsabilité du sponsor d'un indice n'est pas engagée. En général, un indice peut être modifié, résilié ou remplacé à tout moment par un autre indice lui succédant. [Les Porteurs de Titres ne bénéficient pas (ou uniquement en partie) des dividendes ou autres distributions liés à des constituants de l'indice.] [Si l'indice comporte un élément de levier, les investisseurs sont exposés à un risque de pertes accru.] [Les indices pourraient être affectés de manière négative et disproportionnée en cas de développement défavorable dans un pays, une région ou un secteur industriel.] [Les indices peuvent prévoir des frais qui impactent leur performance de manière négative.] [En raison de mesures réglementaire à venir, l'indice, <i>inter alia</i>, peut ne pas être utilisé comme Sous-Jacent des Titres ou seulement sous réserve de modifier les conditions.]]</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres dont les composants sont des indices liés à contrats à terme, les dispositions suivantes s'appliquent:</i></u></p> <p><i>Risques principaux liés aux contrats à terme</i></p> <p>La performance de Titres liés à des contrats à terme (i.e. Titres dont les composants du Sous-Jacent sont des indices et dont les constituants de l'indice sont des contrats à terme) dépend en premier lieu de la performance du contrat à terme en question, performance qui dépend de certains facteurs déterminants. Les différences de prix entre les différents contrats à terme (par exemple en cas de <i>rollover</i>) peuvent avoir une incidence négative sur les Titres. De plus, les prix des contrats à terme peuvent différer de manière significative des prix au comptant. En outre, les contrats à terme sont assujettis à des risques similaires par rapport à un investissement direct dans les actifs de référence sous-jacents.]</p> <p><u><i>[Dans le cas de Titres dont les Composants sont des matières premières ou des indices liés à des matières premières, les dispositions suivantes s'appliquent:</i></u></p>
--	--

		<p><i>Risques principaux relatifs aux matières premières</i></p> <p>La performance de Titres liés à des matières premières [(i.e. Titres dont les composants du Sous-Jacent sont des indices et dont les constituants de l'indice sont des matières premières)] [(i.e. Titres dont les composants du Sous-Jacent sont des contrats à terme adossés à des matières premières)] dépend de la performance de la matière première en question, qui dépend d'un certain nombre de facteurs déterminants. Un investissement dans des matières premières est associé à des risques plus importants que les investissements dans d'autres catégories d'actifs. La négociation au niveau mondial quasiment permanente dans différents fuseaux horaires peut conduire à des prix différents à différents endroits, qui ne sont pas tous pertinents pour le calcul des Titres.]</p> <p>Les Titres ne sont pas à capital garanti. Les investisseurs doivent être conscients qu'ils sont susceptibles de perdre tout ou partie de la valeur de leur investissement.</p>
--	--	--

E. OFFRE

E.2b	Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission autres que la réalisation d'un bénéfice et/ou la couverture de certains risques	Sans objet; le produit net de chaque émission de Titres sera utilisé par l'Emetteur pour ses besoins généraux, i.e. la réalisation de bénéfice et/ou la couverture de certains risques.
E.3	Description des modalités de l'offre	<p>[Jour de la première offre au public: <i>[Insérer]</i>]</p> <p>[Début de la nouvelle offre au public : <i>[Insérer]</i> [(maintien de l'offre au public portant sur des valeurs mobilières déjà émises)] [(augmentation du nombre de valeurs mobilières déjà émises)].]</p> <p>[Les Titres sont offerts [initialement] au cours de la Période de Souscription[, et offerts de manière continue après cela]. Période de Souscription : de <i>[Insérer la date de commencement de la période de souscription]</i> à <i>[Insérer la date de fin de la période de souscription]</i>[(en ce inclus chacune des ces dates)].]</p> <p>[Prix d'Emission : <i>[Insérer]</i>]</p> <p>[Une offre au public sera faite [en France] [,] [et] [en Italie] [,] [et] [en Pologne] [,] [et] [au Luxembourg].]</p> <p>[[La plus petite] [Le plus petit] [unité][montant][lot] transférable est <i>[Insérer]</i>.]</p> <p>[[La plus petite] [Le plus petit] [unité][montant][lot] négociable est <i>[Insérer]</i>.]</p> <p>[Les Titres seront offerts à [des investisseurs qualifiés] [,] [et/ou] [des investisseurs particuliers] [et/ou] [des investisseurs institutionnels] [par voie de [placements privés] [offres au public]] [effectués par des intermédiaires financiers].]</p> <p>[Dès le [jour de la première offre au public] [début de la nouvelle offre au public], les Titres seront offerts en continu.]</p> <p>[L'offre en continu sera réalisée à des cours vendeurs actuels fournis par</p>

		<p>l'Emetteur.]</p> <p>[L'offre au public peut être arrêtée à n'importe quel moment et sans motif quel qu'il soit par l'Emetteur.]</p> <p>[La validité de l'offre est subordonnée à [l'adoption de la disposition d'admission aux négociations par [<i>Insérer le(s) marché(s) ou lieu(x) de négociation concerné(s)</i>]] avant la Date d'Emission] [la confirmation, avant la Date d'Emission, par [<i>insérer le(s) marché(s) ou lieu(x) de négociation concerné(s)</i>]] sur la recevabilité du paiement avec début des négociations au [<i>insérer le nombre de jours</i>] jour ouvrable suivant la Date d'Emission]. L'Emetteur s'engage à demander l'admission aux négociations sur [<i>Insérer le(s) marché(s) ou lieu(x) de négociation concerné(s)</i>] à temps pour l'adoption de la disposition d'admission avant la Date d'Emission.]</p> <p>[[Les ordres de souscription sont irrévocables [,] [à l'exception des dispositions [en ce qui concerne la technique de vente de "porte à porte", pour laquelle les ordres de souscription seront acceptés à partir de [<i>Insérer le premier jour de la période de souscription</i>] à [<i>Insérer le dernier jour de la période de souscription porte à porte</i>]] [et] [en ce qui concerne la technique de vente "à distance", pour laquelle les ordres de souscription seront acceptés à partir de [<i>Insérer le premier jour de la période de souscription</i>] à [<i>Insérer le dernier jour de la période de souscription de vente à distance</i>]] - à moins que cette dernière n'ai été fermée de manière anticipée et sans préavis -] et seront satisfaits dans les limites du nombre maximum de Titres proposés.]</p> <p>[[<i>Dans le cas des Titres offerts aux consommateurs italiens, les dispositions suivantes s'appliquent:</i></p> <p>Les Titres peuvent être placés par le Distributeur concerné via la technique de ["vente porte à porte" (par l'intermédiaire des agents financiers, conformément aux articles 30 et 31 du Décret de Loi Italien en date du 24 Février 1998, n. 58)] [ou] ["vente à distance" (conformément à l'article 67-duodecies, paragraphe 4 du Décret Législatif Italien en date du 6 septembre 2005, n. 206)]. Par conséquent, les effets des contrats de souscription seront suspendus [pendant sept jours, pour la technique de "vente porte à porte"] [,] [et] [pour quatorze jours, pour la technique "de vente à distance"], à compter de la date de souscription par les investisseurs. A ce titre, l'investisseur peut décider de se rétracter sur notification à l'agent financier ou aux distributeurs sans pénalités, commissions ou autres frais selon les conditions indiquées dans le contrat de souscription.]]</p>
E.4	<p>Tout intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre, y compris les intérêts conflictuels</p>	<p>Tout distributeur et/ou toute société apparentée à un distributeur peut être client et/ou emprunteur de l'Emetteur et des sociétés y étant apparentées. En outre, un quelconque de ces distributeurs et sociétés affiliées pourraient avoir participé, et pourraient participer à l'avenir, à des opérations de banque d'investissement et/ou de détail avec, et pourraient accomplir des services pour, l'Emetteur et ses sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités.</p> <p>[En ce qui concerne la négociation des Titres, il existe un conflit d'intérêt pour l'Emetteur étant donné que l'Emetteur est également le Teneur de Marché sur le [<i>Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)</i>][;][.]] [de plus] [Le][le] [<i>Insérer le/les marché(s), MTF(s) ou plateforme(s) de négociations concernée(s)</i>] [est][sont] organisé[s] et géré[s] par [<i>Insérer nom</i>], une société dans</p>

		<p>laquelle UniCredit S.p.A. – la Société Mère de UniCredit Bank AG en tant qu’Emetteur – détient des participations.] [L’Emetteur est également [l’arrangeur] [et] [l’Agent de Calcul] des Titres.] [L’Emetteur ou une de ses sociétés apparentées [peut intervenir][intervient] en tant qu’agent de calcul ou d’agent payeur.]</p> <p>Par ailleurs, des conflits d’intérêts à l’égard de l’Emetteur ou des personnes responsables de l’offre peuvent survenir pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’Emetteur détermine le Prix d’Emission. • L’Emetteur et une quelconque de ses sociétés apparentées agissent comme Teneur de Marché pour les Titres (cependant, ceci n’est pas une obligation). • Des Distributeurs pourraient recevoir des incitations de la part de l’Emetteur. • L’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque société apparentée interviennent en tant qu’Agent de Calcul ou Agent Payeur en ce qui concerne les Titres. • De temps à autre, l’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque de leurs sociétés apparentées pourraient intervenir dans des opérations pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients, qui impactent la liquidité ou le prix du Sous-Jacent ou de ses composants. • L’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque de leurs sociétés apparentées pourraient émettre des titres en lien avec le Sous-Jacent ou ses composants alors que d’autres titres ont déjà été émis en lien avec ceux-ci. • L’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque de leurs sociétés apparentées pourraient détenir ou obtenir des informations déterminantes concernant le Sous-Jacent ou ses composants (y compris des informations qui ne sont pas accessibles au public) dans le cadre de leurs activités ou d’une quelconque autre manière. • L’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque de leurs sociétés apparentées pourraient intervenir dans des activités impliquant l’émetteur du Sous-Jacent ou de ses composants, des sociétés y étant apparentées, ses concurrents ou ses garants. • L’Emetteur, un quelconque Distributeur et une quelconque de leurs sociétés apparentées pourraient également appartenir à un consortium bancaire, intervenir en tant que conseiller financier ou banque d’un sponsor ou émetteur du Sous-Jacent ou de ses composants. • [L’Emetteur ou une de ses sociétés apparentées interviennent comme sponsor d’indice, agent de calcul d’indice, conseiller d’indice ou comité d’indice.] • [Le Sous-Jacent est émis par [UniCredit S.p.A., une] [une autre] société appartenant au groupe UniCredit (Parts du Groupe), duquel l’Emetteur des Titres fait également partie.]
E.7	Estimation des dépenses facturées à l’investisseur par	<p>[Commission de vente: [Une commission initiale pour un montant de [Insérer] est incluse dans le Prix d’Emission.] [Insérer les détails]]</p> <p>[Autres Commissions: [Les distributeurs peuvent recevoir jusqu’à [●]% de commissions] [Insérer les détails]]</p>

	l'Emetteur ou le distributeur	[Sans objet. Aucune dépense ne sera facturée à l'investisseur par l'Emetteur ou un distributeur. Cependant, d'autres frais tels que des frais de garde ou des frais de transaction peuvent être facturés.]
--	-------------------------------	--

ANNEXE AU RESUME

[WKN] [ISIN] (C.1)	[i]	[Montant Bonus (C.15)]	[Date] [Période] [d'Observation de la Barrière (C.15)]	[Niveau de Barrière (C.15)]	[Barrière_i (C.15)]	[Date d'Observation de la Barrière Coupon (C.15)]	[Ratio_i (C.15)]	Strike (C.15)	[Montant Maximum (C.15)]
<i>[Insérer WKN ou ISIN]</i>	<i>[Insérer les valeurs consécutives de i]</i>	<i>[Insérer montant]</i>	<i>[Insérer date ou période]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer montant]</i>

[WKN] [ISIN] (C.1)	[Cap (C.15)]	[Niveau de Remboursement Final (C.15)]	[Montant de Remboursement Final(C.15)]	Date d'Observation Initiale (C.15)	[Date[s] d'Observation Finale[s] (C.16)]	Date de Remboursement Finale (C.16)	[K_i (initial) (C.19)]	[Date d'Expiration (Data di Scadenza)]
<i>[Insérer WKN ou ISIN]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer montant]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer date]</i>

[[WKN] [ISIN] (C.1)]	[(b)]	[Date d'Observation de la Barrière (C.15)]
[Insérer WKN ou ISIN]	[Insérer numéro]	[Insérer date]
	<i>[Le cas échéant, insérer les valeurs numériques consécutives de b pour chaque Date d'Observation de la Barrière]¹</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les dates consécutives]²</i>

¹ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les valeurs numériques consécutives de b.

² Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates d'Observation de la Barrière consécutives.

[[WKN] [ISIN] (C.1)]	[(k)]	[Date d'Observati on (k) (C.16)]	[Date d'Observati on de la Barrière Coupon (C.15)]	[Période d'Observati on de la Barrière (k) (C.8)]	[Barrière [Niveau] _i (k) (C.15)]	Niveau de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) (C.15)]	[Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) (C.8)]	[Montant Additionnel Conditionnel (k) (C.15)]	[Niveau, de Rembourse ment Anticipé (k)]	[Montant de Rembourse ment Anticipé (k) (C.8)]	[Date de Rembourse ment Anticipé (k) (C.16)]
	[Insérer valeur]	[Insérer date]	[Insérer date]	[Insérer date]	[Insérer valeur]	[Insérer valeur]	[Insérer date]	[Insérer montant]	[Insérer valeur]	[Insérer montant]	[Insérer date]
[Insérer WKN ou ISIN]	[Le cas échéant, insérer les valeurs numéraires consécutives de k pour chaque Date d'Observatio n (k)] ³	[Le cas échéant, insérer les dates consécutives] ⁴	[Le cas échéant, insérer les dates consécutives] ⁵	[Le cas échéant, insérer les dates consécutives] ⁶	[Le cas échéant, insérer les valeurs consécutives] ⁷	[Le cas échéant, insérer les valeurs consécutives] ⁸	[Le cas échéant, insérer les dates consécutives] ⁹	[Le cas échéant, insérer les montants consécutifs] ¹⁰	[Le cas échéant, insérer les valeurs consécutives] ¹¹	[Le cas échéant, insérer les montants consécutifs] ¹²	[Le cas échéant, insérer les dates consécutives] ¹³

³ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les valeurs numéraires consécutives de k.

⁴ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates d'Observation (k) consécutives.

⁵ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates d'Observation de la Barrière Coupon consécutives.

⁶ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Périodes d'Observation de la Barrière (k) consécutives.

⁷ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les (Niveaux)_i de Barrière consécutifs.

⁸ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Niveaux de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) consécutifs.

⁹ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (k) consécutives.

¹⁰ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Montants Additionnels Conditionnels (k) consécutifs.

¹¹ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Niveaux_i de Remboursement Anticipé (k) consécutifs.

¹² Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Montants de Remboursement Anticipé (k) consécutifs.

¹³ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates de Remboursement Anticipé (k) consécutives.

[[WKN] [ISIN] (C.1)]	[(I)]	[Date de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (I) [(C.8)]]	[Montant Additionnel Inconditionnel (I) (C.15)]
	<i>[Insérer numéro]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer montant]</i>
<i>[Insérer WKN ou ISIN]</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les valeurs numéraires consécutives de I pour chaque Date de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (I)]¹⁴</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les dates consécutives]¹⁵</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les montants consécutifs]¹⁶</i>

¹⁴ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les valeurs numériques consécutives de I.

¹⁵ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates de Versement du Montant Additionnel Inconditionnel (I) consécutives.

¹⁶ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Montants Additionnels Inconditionnels (I) consécutifs.

[[WKN] [ISIN] (C.1)]	[(m)]	[Date d'Observation (m) (C.16)]	[Niveau de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) [(C.15)]]	[Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) [(C.8)]]	[Montant Additionnel Conditionnel (m) (C.15)]
[insérer WKN ou ISIN]	<i>[Insérer numéro]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer valeur]</i>	<i>[Insérer date]</i>	<i>[Insérer montant]</i>
	<i>[Le cas échéant, insérer les valeurs numériques consécutives de m pour chaque Date de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m)]¹⁷</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les dates consécutives]¹⁸</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les valeurs consécutives]¹⁹</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les dates consécutives]²⁰</i>	<i>[Le cas échéant, insérer les montants consécutifs]²¹</i>

¹⁷ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les valeurs numériques consécutives de m.

¹⁸ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates d'Observation (m) consécutives.

¹⁹ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Niveaux de Versement du Montant Additionnel (m) consécutifs.

²⁰ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Dates de Versement du Montant Additionnel Conditionnel (m) consécutives.

²¹ Le cas échéant, insérer plus de lignes pour les Montants Additionnels Conditionnels (m) consécutifs.